

## Journée Internationale des droits des femmes 2025

### « Pour TOUTES les femmes et les filles »

A une époque, ou dans certains pays nous assistons à une annihilation totale des droits des femmes, mais aussi dans nos pays occidentaux à un recul de certains droits fondamentaux comme l'avortement, l'ONU lance ce cri de ralliement « Pour TOUTES les femmes et les filles » pour rappeler la nécessité de :

- 1) lutter sans relâche contre toutes les formes de violence, de discrimination et d'exploitation ;
- 2) Promouvoir l'égalité de genre ;
- 3) Favoriser l'autonomisation (redéfinir les structures de pouvoir en assurant un accès inclusif à l'éducation, à l'emploi, aux fonctions de direction et aux espaces décisionnels).



Depuis que les lois sur l'égalité professionnelle existent (1946 - préambule de la Constitution, article 3), le SU-UNSA négocie et signe des accords en faveur de l'amélioration des droits des femmes au sein de nos entreprises. A la CERA, si nous arrivons à une quasi-égalité des salaires entre les femmes et les hommes, il reste encore beaucoup de travail sur les sujets de la gestion des carrières, l'accès à des postes d'encadrement supérieur et la régulation de la charge de travail.

Mais au-delà de tous les textes, conventions, chartes que nous pouvons négocier, il faut aussi changer le regard de la société sur la parentalité et la répartition de la charge de travail pesant sur chaque parent en fonction de son sexe.

**Pour le SU-UNSA, il faut que chacun continue de promouvoir cette égalité, si nécessaire pour construire une société plus juste et plus égalitaire pour toutes les générations, mais aussi pour éviter un recul des droits fondamentaux, tel que nous le décrivions plus haut.**

**Ce combat, au SU-UNSA, nous le menons à la CERA pour améliorer les droits à l'égalité des chances et sanctuariser le principe de l'égalité des genres.**



Ne restez pas seul(e), rejoignez les milliers d'adhérents du SU-UNSA pour faire entendre votre voix !



**PRÉADHÉSION** OU ADHESION ICI

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Née le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Email perso (facultatif) : \_\_\_\_\_ Tél. perso (facultatif) :

date d'entrée dans le groupe : \_\_\_\_\_

Affectée à : \_\_\_\_\_ Code ES : \_\_\_\_\_

Emploi occupé : \_\_\_\_\_ Classification : \_\_\_\_\_ Temps de travail (%) :

**Je souhaite recevoir des informations pour adhérer au Syndicat Unifié/UNSA de la CERA.  
Mon numéro de téléphone pour être joint est le .....**

A.....Le.....Signature

**Coupon à retourner à [su.cera@sfr.fr](mailto:su.cera@sfr.fr)**

**Droit de rectification, informatique et liberté :** En application de l'article 127 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information les concernant en s'adressant au syndicat. Les informations requises sont nécessaires à l'établissement de l'adhésion. Elles ne pourront être transmises à des organismes extérieurs sans l'autorisation expresse de l'adhérent.